

mais infructueusement. Au cinquième jour, après cette rechûte, le médecin me déclara le mal incurable et que même notre infortuné camarade n'avait que vingt-quatre heures à vivre.

Je cherchai alors une occasion favorable pour me trouver seul avec lui, et lui annonçai sa fin prochaine. Je m'aperçus que mes précautions, mes ménagements étaient inutiles; car il m'avoua qu'il s'attendait à mourir et que son seul espoir était de mourir en religion.

Il me dit qu'il était fatigué de se voir à quatre-vingt-dix lieues d'un prêtre, et qu'il fallait se résigner à n'avoir pas les secours de la religion !... Vers midi, quelqu'un de nos compagnons annonça qu'on lui avait dit qu'un médecin français se trouvait à neuf milles, qu'il était fort adroit à soigner les personnes atteintes de cette maladie, et qu'il avait acquis une expérience que n'avaient pas les médecins nouvellement arrivés et se trouvait en connaissance avec les effets de ce triste climat.

On avertit notre malade que ce médecin prendrait cher; n'importe, dit-il, mon ami G... vient de me remettre 50 piastres que je lui avais prêtées, allez chercher ce docteur. On dépêcha quelqu'un de notre bande, on fit diligence, et à six heures du soir le médecin désiré était arrivé.

Avant de donner attention au malade, il exigea le paiement de cinq onces de poudre d'ur. C'étaient 50 piastres, qui lui furent élevés par l'ordre de ce pauvre A... Ceci réglé, il lui donna quelque breuvage à prendre; et deux heures après son départ, notre infortuné camarade était mort, sans agonie, sans résistances, sans convulsions.

On voyait que son esprit était fatigué par la pensée d'une mort, si imprévue, et qui approchait si rapidement, sans qu'il eût pu s'y dispenser selon son gré, sans qu'il eût pu voir aucun des siens !...

Agé de 35 ans, ce bon jeune homme était parti de Saint-Marc, où il avait laissé une propriété valant environ £200. Il n'a pas fait de testament. On me dit qu'il n'était pas marié et qu'il avait trois sœurs, mais qui déjà étaient fort à l'aise.

Peu de jours après vous avoir écrit, en mai dernier, un américain me demanda d'associer à lui et à travailler à moitié profit. Je n'avais fait jusque-là qu'un gain peu considérable. Donc, mon compagnon, était malade. Sur ce, j'acceptai l'offre proposée. Nous avons travaillé ainsi quatre jours et nous avons chacun £20. Cependant je pris le lit, atteint du scorbut. Le docteur Larocque me dit que cet accident était dû au manque d'exercice et à la mauvaise eau que j'avais bue pendant la traversée.

Donc, s'était rétabli et reprit ma place auprès de l'américain; il ne travailla néanmoins qu'une journée et retourna malade. Notre cabane était un véritable hôpital, nous étions cinq malades. Le docteur Larocque a soigné Doncet pendant cinq jours et l'a amené à convalescence. Ce docteur est un parfait gentilhomme, un brave et généreux canadien; il est libéral à l'égard de ses compatriotes encore plus qu'envers les autres. Il est compatissant et plein de sensibilité.

Doncet ne pouvait continuer le travail des mines, quoiqu'il y eût en de tous ses travaux huit piastres par jour, et de tous ses travaux n'ayant qu'environ 30 piastres à lui, il revint à Sacramento où il s'engagea à 80 piastres par mois. Il est très-bien et se dit fort content de son sort pour le moment. J'ai eu de ses nouvelles hier. Voilà un mois et demi que je ne travaille pas. Depuis 15 jours seulement, je marche encore est-ce à l'aide d'une canne. Je suis encore au régime. Je viens de m'engager cuisinier, à 6 piastres par jour. Je vais continuer cet emploi quelque temps, sur l'avis du médecin qui me défend de me mouiller et de prendre un violent exercice. J'ai 15 pensionnaires seulement. Ils sont fort contents de moi et je les entends s'exclamer de temps à autre "vivent les Français pour la cuisine !..." Je partirai la semaine prochaine pour Mormon, à 30 milles d'ici. Pour ce voyage je suis associé avec un Français arrivé depuis peu de Mexico.

Un nommé Branson, de New-York, l'un de mes compagnons de voyage, vient de mourir. En voilà huit qui meurent ici depuis quinze jours. Dans toutes les tentes ou cabanes on voit deux ou trois malades. J'ai vu dernièrement le docteur O., si-devant des Trois-Rivières; Bonaventure V. Desjardins qui était commis chez Hinton et frères, à Montréal; le jeune McDonald qui étudiait la médecine à Montréal; Jollet et Giroux, tous deux de Rigaud; les M. B., du Côteau du Lac. Edmond Morrison est fort bien; il est à quinze lieues de moi... Il arrive beaucoup de monde ici... des Canadiens, des Français, des Américains, des Écossais, des Espagnols, des Chinois, etc., etc. Quels bigarrures dans les costumes... Les Anglais sont plus prudents, car depuis mon arrivée ici je n'en ai vu que deux encore. Plusieurs Canadiens vont retourner cet hiver dans leur chère patrie. Tous ceux que j'ai mentionnés en cette lettre ou en d'autres précédentes ne sont pas plus fortunés que moi.

A douze lieues d'ici, il y a eu un meurtre épouvantable, suite de la vengeance des Indiens. Un de ces cannibales passa devant la tente de six Américains qui lui firent peur avec leurs fusils, sans le molester aucunement. La nuit suivante une vingtaine de ces Indiens vinrent égorger cinq Américains dans leur tente et le sixième eût éprouvé le même sort s'il n'eût été absent.

Vous avez entendu parler du dernier incendie de San Francisco. Cette ville où il ne pleut jamais, et où il vente continuellement est fort exposée à ces désastres. Il y en a eu jusqu'en novembre qui dure la sécheresse. La chaleur est accablante.

J'éprouve véritablement de la peine chaque fois que je vois arriver ici un Canadien, surtout quand ils m'apprennent qu'ils ont laissé au pays une famille qui se déssole et à laquelle ils ne peuvent écrire que rarement. Voici notre lettre de poste: une lettre de Sacramento à Montréal coûte 5s. Mais du Canada à Sacramento on nous fait payer 15s. Vous voyez que la correspondance d'une famille avec un de ses membres est fort dispendieuse surtout quand celui-ci ne fait pas grand-chose. Je vois ici de pauvres malheureux qui, en quelques mois, ont réussi à se faire une assez belle bourse (disons 600 piastres) et qui après quelques semaines de maladie, ayant réglé avec leurs docteurs et leur maître de pension, se trouvent aussi pauvres qu'au jour du départ.

TH. SICARD.
P. S. J'apprends que le docteur Bon-dreau et H. Nelson ont ouvert une espèce d'hospice où ils logent les malades et les soignent—ceci sans doute est pour n'avoir pas à voyager à travers nos plaines bouleversées. Un nommé Marcolto, des Trois-pistoles, nous charge de prévenir sa famille qu'il est bien.
T. S.

té au pays une famille qui se déssole et à laquelle ils ne peuvent écrire que rarement. Voici notre lettre de poste: une lettre de Sacramento à Montréal coûte 5s. Mais du Canada à Sacramento on nous fait payer 15s. Vous voyez que la correspondance d'une famille avec un de ses membres est fort dispendieuse surtout quand celui-ci ne fait pas grand-chose. Je vois ici de pauvres malheureux qui, en quelques mois, ont réussi à se faire une assez belle bourse (disons 600 piastres) et qui après quelques semaines de maladie, ayant réglé avec leurs docteurs et leur maître de pension, se trouvent aussi pauvres qu'au jour du départ.

TH. SICARD.
P. S. J'apprends que le docteur Bon-dreau et H. Nelson ont ouvert une espèce d'hospice où ils logent les malades et les soignent—ceci sans doute est pour n'avoir pas à voyager à travers nos plaines bouleversées. Un nommé Marcolto, des Trois-pistoles, nous charge de prévenir sa famille qu'il est bien.
T. S.

Tribunal de Police.

Montréal, 16 sept. 1850.
Présent: J. D. Lacroix, écuyer, Juge de Paix.

Mathew Leary, irlandais, âgé de 21 ans, prévenu du délit de vagabondage en état d'ivresse dans la rue St. Joseph, est acquitté.

William Spencer, irlandais, âgé de 40 ans, prévenu du même délit, est aussi acquitté.

George Clarke, anglais, âgé de 31 ans, condamné pour avoir été vu en état d'ivresse rue Ste. Marie, est condamné à un chélin d'amende et aux frais se montant à 7 chelins et demi, sous l'alternative d'un emprisonnement de 15 jours.

John Goderick, irlandais, condamné, âgé de 37 ans, pour avoir été recueilli mo-tiv-rue Montcalm. Condamné soit à payer 6 deniers d'amende et 7 chelins 9 deniers de frais, ou à 15 jours dans la maison de correction.

Catherine McAndon, servante irlandaise sans azile, inarçtrée sous prévention de larcin au préjudice de M. Onimet.

Funérailles de Louis-Philippe.

Les restes de l'ex-roi des Français ont été déposés dans le caveau d'une chapelle catholique, à New-bridge, dont la dimension n'est que de trois pieds de profondeur sur vingt, sans faste et comme il convenait à la position d'un monarque prostré. Les obsèques de Louis-Philippe, dit le Times, ont différencié de ce que seraient les funérailles d'un gentilhomme opulent de province.

Des notabilités de haut rang, outre les membres de sa famille royale et ses attachés ordinaires, accompagnaient le convoi funéraire. On y remarquait surtout les ambassadeurs et plénipotentiaires des puissances étrangères.

Après le service funéraire, et les dernières prières suivies de l'aspersion d'eau bénite sur le corps, par les mains du prêtre officiant, le révérend M. Whitty, des princes du sang et des autres personnes présentes, les fils et les petits-fils du feu roi s'agenouillèrent et baisèrent respectivement le cercueil; ils étaient profondément affligés, et ce ne fut pas sans peine qu'ils se décidèrent à quitter le caveau sépéral.

Sur le couvercle du tombeau dans lequel était placé le cercueil, on lisait l'inscription suivante entourée des armoiries de la famille d'Orléans et de la Couronne Royale de France.

"Dépositus jacens,
Sub hoc lapide,
Dormit in patriam
Avitus inter cineres,
Deo adjuvante, transferantur,
LUDOVICUS PHILIPPUS PRINCEPS,
Francorum Regis,
Clarentium, in Britannia,
Delimiti,
Die Augusti XXVI,
Anno Domini MDCCCL,
Erat 76.
Requiescat in pace."

Sur le couvercle du cercueil même était gravée sur lame d'argent cette autre inscription:

"Louis Philippe Premier,
Roi des Français,
Né à Paris
Le 6 octobre, 1773;
Mort à Clarentmont
(Comté de Surrey, Angleterre),
Le 26 août, 1850."

Les quatre cercueils dans lesquels a été déposé le corps de Louis-Philippe ont été faits par M. Chittenden, entrepreneur, Greek-Street, Soho. Celui de l'intérieur, qui contient les restes, est en acajou espagnol de première qualité. Il est garni de satin blanc et recouvert d'un plomb très épais. Le troisième est aussi en acajou bien poli. Le dernier de tous est en acajou recouvert d'un riche velours noir de Gênes, avec clous et ornements en argent. Des deux côtés sont les armoiries de la maison d'Orléans en bas-relief. La plaque sur le couvercle est surmontée d'une couronne royale. Au dessous sont trois fleurs de lys, qui sont les armoiries de la maison d'Orléans.

La Cour d'Angleterre, à l'occasion de la mort de S. M. le roi Louis-Philippe, devait prendre le grand deuil à partir de lundi 1er septembre jusqu'au 8, époque à laquelle elle portera le demi-deuil jusqu'au 11 de ce mois.

EXTRAITS RELIGIEUX.

[Le document suivant prouve qu'on peut croire, même dans notre siècle, à la possibilité d'événements surnaturels, sans cesser pour

celà d'avoir des lumières et de l'élevation dans les idées. L'Eglise dont la sagesse vaut bien celle des esprits forts, se tient à cet égard dans un juste milieu: elle blâme également ceux qui croient tout, et ceux qui ne croient rien.—Pour se moquer de tout, il n'est pas besoin d'avoir beaucoup de génie; il suffit d'être bouffi d'orgueil, d'avoir un esprit faussé ou un cœur corrompu.]

Bref de Notre Saint-Père le Pape à Mgr. l'Evêque de Rimini.

P. P. IX.
VÉNÉRABLE FRÈRE, SALUT ET BÉNEDICTION APOSTOLIQUE.

En ne peut certainement être plus doux à Notre cœur, plus conforme à Nos desirs que de voir croître et se propager partout de plus en plus la dévotion et le culte de la très-sainte Mère de Dieu, l'Immaculée vierge Marie, Notre très-miséricordieuse Mère. Vous devez donc comprendre vénérable Frère, de quelle consolation a été pour Nous votre si respectueuse lettre du 29 du présent mois, par laquelle vous Nous apprenez que, vous et le Clergé de la ville de Rimini souhaitez avec tant d'ardeur donner à la très-sainte Vierge une marque publique et éclatante de votre éminente piété et gratitude, que vous avez pris la détermination d'offrir d'une couronne d'or cette image, qui, sous le titre de Mère de Miséricorde, est, d'après la relation que vous en donnez, rendue célèbre depuis déjà deux mois dans tout ce pays, par le prodige du rou-vement des yeux, est, au grand avantage des fidèles, honorée et vénérée avec beaucoup de piété et de dévotion. Vous Nous exprimez en même temps le désir de célébrer cette cérémonie le 15 du mois d'août prochain, jour où l'Eglise fête avec une pompe solennelle le triomphe de la très-sainte Mère de Dieu, son Assomption dans le ciel.

Et parce que vous et le clergé de Rimini avez extrêmement à cœur d'accomplir cette cérémonie avec la plus grande solennité possible, vous Nous suppliez ardemment de vous accorder, si le peut, qu'elle soit célébrée en Notre nom et avec Notre autorité. Nous éprouvons une grande joie de Nous rendre à vos instances prières, puisque Nous n'avons Nous-même rien tant à cœur, et qui nous soit plus cher, que de faire tout ce que Nous savons pouvoir tourner à la gloire et à la plus grande louange de la Bienheureuse Vierge Marie. A ces causes, par ces présentes, Nous vous accordons, Vénérable Frère, et vous concédons de Notre plein gré, la faculté d'offrir en Notre nom, et avec Notre autorité, une couronne d'or à cette image de la très-sainte Vierge honorée sous le titre de Mère de Miséricorde, en ayant soin d'observer en tout, ce qui se doit observer dans une telle cérémonie. En outre, et en tant que vous l'aurez pour agréable, Nous vous accordons la faculté de subdéléguer une autre personne quelconque, zélée et digne de dignité ecclésiastique, laquelle pourra également, en Notre nom et avec Notre autorité, accomplir la même cérémonie.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 juillet 1850, la cinquième année de Notre Pontificat.

PIUS PAPA IX.

—On lit dans le Morning-Advertiser: "On annonce que le comte de Fielding, membre du Parlement, fils aîné du comte de Denbigh, a embrassé la religion romaine.—On doit se rappeler que Sa Seigneurie présidait le meeting supplémentaire qui eut lieu le mois dernier à la taverne des franc-maçons, au sujet de la nomination de M. Gorham, et qu'il condamna hautement la décision du comité judiciaire du Conseil privé, comme subversive du droit de l'Eglise en matière de foi. On pense que c'est là le motif qui lui a fait abandonner l'Eglise anglicane."

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

INSULTE AU GÉNÉRAL HAYNAU.—Le Général Haynau arrivé à Londres lundi, voulut aller, le mercredi, visiter la Brasserie de MM. Barclay, Parkins et Cie., ayant reçu préalablement une lettre d'introduction du Baron Rothschild, dans laquelle le Baron l'appelait son "ami particulier." Le Général était accompagné de son aide-de-camp et d'un interprète. L'inscription de son nom dans le registre de l'office, conformément à l'usage des visiteurs, le fit connaître en moins de cinq minutes dans l'établissement, pour le Maréchal Haynau commandant des troupes Autrichiennes dans la guerre contre les Hongrois. Avant que le Général fut sorti de la cour, presque tous les travailleurs coururent vers lui avec des halais sèches, en criant: A Bas le Boucher Autrichien!

Le Général comprenant ce à quoi il devait s'attendre, prit le parti de fuir. Mais il n'y réussit pas facilement. On lui jeta d'abord une botte de paille sur son chapeau.—On lui lança ensuite du grain et toutes sortes de projectiles.—On lui enfouça son chapeau sur les yeux.—On lui déchira ses habits. Ses compagnons furent traités avec la même violence.

Enfin il réussit à atteindre la porte d'entrée; mais là il trouva d'autres assaillants et ne se déroba à la fureur de la populace qu'en se jetant dans une maison publique et en se cachant de manière à ce qu'on ne put découvrir sa retraite. Enfin la police arriva et le dégagea des poursuites de la multitude.

Le maréchal Haynau est tellement perdu de caractère vis-à-vis des Anglais, qu'il n'y a que la minorité des Journalistes de Londres et des Provinces qui ait condamné l'attaque si injurieuse faite contre ce général, et encore on trouve que sa présence était une provocation suffisante à des outrages encore plus grands que ceux qu'il a reçus.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Canadien.)

Par une lettre reçue de Rome en date du 19 août, nous apprenons que la santé de M. BAILLARGOIS était toujours dans la même état. Le jour où il écrit, il partait pour Albano, petite ville à quatre lieues de Rome, où l'on prétend que l'air est bien salubre, et où il espérait pouvoir se rétablir; cependant il ajoute que si sa santé ne s'est pas améliorée à la fin de septembre, il laissera l'Italie au commencement d'octobre pour revenir en Canada.

PALAIS LÉGISLATIF.—On a commencé depuis quelques jours à démolir l'aile qui restait de l'ancien Palais de l'Évêché, pour élever à sa place la nouvelle aile du Palais législatif.

FUGESSE ACCIDENT.—Hier soir, sur les 6 heures, pennant qu'un enfant de 12 ans, fils de M. Lumière Samson, chaloquier de la Pointe-Lévy, se promenait en canot au bord du fleuve, le canot a chaviré et le pauvre enfant s'est noyé.

CUIVRE.—L'existence de minerai de cuivre, contenant probablement une proportion considérable de ce métal, a été découverte à environ 6 milles de Port Hope, (Haut-Canada.)

—Le Cleamor de Miramichi, (N. B.) dit que les lieutenants-gouverneur des provinces inférieures ont reçu ordre de se rendre à Toronto, afin de délibérer sur l'expédition d'une union fédérale de toutes les provinces britanniques.

ARRIVÉE D'UN AMBASSADEUR OTTOMAN.—Le transport des États-Unis Relief est entré hier (13 sept.) dans la baie de New-York, ayant à son bord Amin Bey, envoyé de la Sublime Porte par le gouvernement des États-Unis.

Amin Bey, qui occupe un rang élevé dans la marine ottomane, est un homme de trente-sept ans, de belle apparence, et, dit-on, fort instruit. Sa mission n'est pas spécialement politique; elle a plutôt pour but de recueillir des renseignements officiels sur cette grande république du Nord dont la renommée est parvenue à Ab-el-Medjid au fond de son harem. On comprend donc quelle sensation doit causer la venue d'un tel personnage. L'ambassadeur n'est accompagné que d'un drogman, nommé Nicham, et de son secrétaire, Hassan Aga. En apprenant l'arrivée du Relief, le maire de New-York s'est porté à la rencontre des étrangers, dont les appartements étaient préparés à Astor House.

BOIS INDESTRUCTIBLE.—Il se monte, en ce moment, à Williamsburgh, une usine destinée à rendre de grands services à la marine et à l'industrie, si le procédé qu'on doit y appliquer est aussi efficace qu'on l'espère. Il s'agit d'une préparation chimique, à l'aide de laquelle les bois de construction seraient rendus indestructibles. L'auteur de cette découverte, dont l'importance est facile à saisir, porte le même nom que l'inventeur du fameux gaz hydro-carbonique (auquel, soit dit en passant, personne n'a encore vu que du feu). Le nouveau M. Payne paraît toutefois être quelque chose de beaucoup plus sérieux que son homonyme, et la première application de son procédé doit être faite sur les bois destinés au chemin de fer de Panama. Il ne pourrait guère choisir d'épreuve plus décisive.

LES OMNIBUS A LONDRES.—Le Daily-News a publié une statistique curieuse des omnibus en Angleterre. Les détails qui suivent, et qui sont d'une grande exactitude, donneront une idée de cette importante branche de locomotion, la plus considérable chez nos voisins après celle des chemins de fer.

On compte à Londres 3,000 omnibus circulant quotidiennement; ces omnibus possèdent 30,000 chevaux qui consomment dans l'année 525,000 boisseaux de blé, 150,000 boîtes de foin et 180,000 boîtes de paille.

On calcule qu'au prix actuel de ces denrées la consommation qui en est faite s'élève à 1,762,000 liv. st. (environ 45 millions de francs). Il faut ajouter à cela, pour le ferrage, indépendamment du coût des 30,000 chevaux, la somme de 7,500 liv. st. (19,000 fr.) ce qui fait la somme immense annuelle de 1,769,500 liv. st. L'entretien et l'usure des omnibus sont calculés à environ 1 liv. st. par semaine, pour chaque omnibus, ce qui fait 156,000 liv. st. par an; d'un autre côté, le coût moyen des harnais est estimé à 6 liv. st. pour chaque omnibus, ce qui fait la somme annuelle de 180,000 liv. st. (4 millions 500,000 fr.)

Chaque omnibus parcourt, en moyenne, 60 milles par jour (plus de 20 lieues) sur lesquels le Gouvernement perçoit, aux termes de la loi (2. par mille (3 sous), ce qui fait un revenu annuel, pour l'Etat, de 393,750 liv. st. Suivant un compte-rendu pris en 1841, dans la Chambre des Communes, l'ensemble de ces droits de péage prélevés sur les voitures en Angleterre s'éleva, dans cette année à 407,960 liv. st. (plus de 10 millions de fr.) où l'on calcule, en tenant compte de l'augmentation qu'a subi le droit dans ces dernières années, que près des quatre cinquièmes de la somme totale payée annuellement à l'Éclaircisseur pour droit de péage des voitures publiques, sont fournis par la métropole seule.

On calcule que les 3,000 omnibus en circulation sur les diverses lignes de Londres transportent chacun, en moyenne, environ 300 voyageurs par jour, soit 2,000 par semaine, ce qui donne pour le nombre total des omnibus en circulation 6,000,000 de voyageurs par semaine, et pour l'année le chiffre presque incroyablement de 300,000,000 de voyageurs! Les employés des omnibus atteignent le chiffre de 11,000 soit 6,000 cochers et conducteurs, 3,000 palefreniers, plus 2,000 individus employés occasionnellement ou qui se rattachent à l'administration des omnibus.

EXTRAITS DE JOURNAUX.

(Du Canadien.)

Par une lettre reçue de Rome en date du 19 août, nous apprenons que la santé de M. BAILLARGOIS était toujours dans la même état. Le jour où il écrit, il partait pour Albano, petite ville à quatre lieues de Rome, où l'on prétend que l'air est bien salubre, et où il espérait pouvoir se rétablir; cependant il ajoute que si sa santé ne s'est pas améliorée à la fin de septembre, il laissera l'Italie au commencement d'octobre pour revenir en Canada.

PALAIS LÉGISLATIF.—On a commencé depuis quelques jours à démolir l'aile qui restait de l'ancien Palais de l'Évêché, pour élever à sa place la nouvelle aile du Palais législatif.

FUGESSE ACCIDENT.—Hier soir, sur les 6 heures, pennant qu'un enfant de 12 ans, fils de M. Lumière Samson, chaloquier de la Pointe-Lévy, se promenait en canot au bord du fleuve, le canot a chaviré et le pauvre enfant s'est noyé.

(De l'Ordre Social.)
COMPTE DES DENIERS PUBLICS APPROPRIÉS EN VUE DE LA DERNIÈRE SESSION DU PARLEMENT PROVINCIAL.
Pour l'exploration géologique de la province. £10,000 0 0
Pour améliorer le Havre de Montréal et la navigation du St. Laurent. 2,500 0 0
Pour les écoles de Gram-maire du Comté d'York. 225 0 0
L'acte des Subsidés. 176,040 8 5
Emprunt provincial, 217,873 14 3

Décédé hier, à l'Hospice St. Joseph de cette ville, Messire Pierre François Téléphore Arbour, Prêtre de ce Diocèse. Ce jeune Prêtre fut ordonné le 16 mars dernier, et aussitôt après il fut nommé Vicaire à Varennes. Peu de jours après son arrivée dans cette paroisse, il tomba malade d'un rhumatisme universel qui le conduisit à la consommation, à laquelle il vint succomber à l'âge de 27 ans. Il appartenait à la Société des 3 Messes et à la Caisse Ecclésiastique de St. Jacques. Ses restes seront déposés jeudi matin dans les voûtes de la Cathédrale, après un service chanté sur les huit heures.

NAISSANCES.

A Beaver-Hall, le 29, Mine James Lewis a mis au monde un fils.
Aux Trois-Rivières, le 29, la Dame de M. Chs. Buisson, a mis au monde un fils.

MARIAGES.

En cette ville, le 29, par le Révérend Messire St. Pierre, M. Augustin Laperrière, à Belle. Christine Paris, tous deux de cette ville.
A St. Antoine, Rivière Chamby, le 12 du courant par Messire Arlandbeault, M. J. N. Gagnon, à Belle. Marie-Amélie-Caroline-Aline Dufosse.

DÉCÈS.

En cette ville, jeudi le 19 du courant, à l'âge avancé de 81 ans, Dame Véronique Gagné, épouse de feu J. Be. Gagné, et mère de M. P. Gagné professeur de français.
A Panama, le 22 juin dernier, M. Ambrose Hébert, fils, élève de Lapranie et en route pour la Californie.

PIERRE CHENNEVILLE.

Le Soussigné désire être instituteur pour tenir une école élémentaire, prie instamment Messieurs les Commissaires d'écoles qui ont besoin d'un instituteur pour tenir une école élémentaire, d'écrire immédiatement à sa résidence, à Montréal, faubourg Québec, rue Panet N. 63.

Montréal, 21 Sept. PIERRE CHENNEVILLE.

F. X. DÉROME, Horloger, à 3 portes de l'Évêché.
Montréal, 24 Sept. 1850.

BAUME DU DR. WISTAR.

POINT de charbonnages—Point de déception.—En faisant connaître les propriétés de ce véritable remède, notre intention n'est pas de tromper ceux qui sont atteints de mal de tête, ou de lui donner des éloges qu'il ne mérite pas. Quand on considère toutes les souffrances que cause le mal de tête, les maux qu'il entraîne, on reste convaincu qu'on ne peut trop dire en sa faveur. Il est vrai qu'il a déconcerté plusieurs remèdes pour les malades de tête, qui ont été connus du public et de quelques uns ont eu d'étonnants effets, mais il est admet par tous les médecins qui ont employé le Baume du Dr. Wistar, que les résultats obtenus par ce remède ont été toujours plus avantageux que les résultats produits par tout autre remède. On le regarde comme remède infatigable pour l'asthme et avec ses multiples de ce genre. Des personnes qui en ont fait usage depuis dix et vingt ans, ont été guéries. Les maux que les Médecins avaient déclaré être incurables, ont été guéris.

A vendre à Montréal, par Wm. Lyman et Cie, et par John Carter et Cie, rue St. Paul; aussi par Alfred Savage et J. Lyman et Cie, Place d'Armes.
Montréal, le 13 Septembre, 1850.

HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de Pension Priole, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout temps des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a en sus le confort et la beauté du site les avantages de la centralité du voyage du port et des départs des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.

A VENDRE ou ÉCHANGER, un TERRAIN sis et situé au quartier St. Louis de la cité de Montréal, près de l'Évêché de Montréal, de la contenance de 40 pieds de front sur 104 de profondeur, tenant par devant à la rue St. Denis, d'un côté à un propriétaire, de l'autre à M. Louis Joseph Papineau, et par derrière joignant à M. Richard avec une maison en bois à un étage, bien bâtie, 33 de front sur 32 de profondeur, glacière et autres dépendances dessus construites.

Pour les conditions, qui seront des plus libérales, s'adresser au propriétaire sur les lieux, M. TOUSSAINT LADOUCEUR, ou au Notaire soussigné.
C. A. FRAULT, N. P.
Montréal, 26 juillet 1850.

COLLEGE DE ST. HYACINTHE.

L'ENTRÉE des Élèves au Collège de St. Hyacinthe aura lieu MERCREDI le 25 du présent mois.

Les Élèves qui ne se rendront pas au jour fixé et qui n'auront pas fait agréer les raisons de leur retard, s'expriment à trouver occupés plus tard les places qu'ils auraient retenues.
Les chars du Chemin de Fer partent de Longueuil le jour ci-dessus indiqué à DEUX HEURES P. M. St. Hyacinthe, le 13 septembre 1850.

AUX MAÇONS ET AUTRES.

DES soumissions seront reçues jusqu'à MERCREDI le 15 ONZE du courant, pour l'ACHAT de la PIERRE de TAILLE, la Magasinierie et les Ferrures qui restent à l'ancien Palais de Justice incendié. L'entrepreneur devra abattre les murs à ses frais et transporter les matériaux hors du terrain. Pour plus amples détails, s'adresser au Bureau de M. Ostell et Perrault, No. 87, rue des Fortifications.
Montréal, 6 sept. 1850.